LES MATIN'EAUX

du Blavet 2025/2026 - 9e édition





C'est quoi?

- des rendez-vous techniques sur des questions liées à l'entretien des espaces communaux et intercommunaux,
- un réseau d'échanges entre collectivités du bassin versant du Blavet.

Pour qui?

• pour les élus, les responsables et agents des espaces verts.

Quand et comment ?

- d'octobre à mai, 3 rendez-vous de 9h00 à 12h00 et 2 sur la journée
- renseignements et inscriptions :

Marion PILORGET (marion.pilorget@blavet.bzh / 06 15 10 70 38) et Marine JOGUET (mjoguet@agglo-lorient.fr / 07 61 18 91 51)

Vous avez dit ABI et ABC?

Pour mieux connaître et préserver la biodiversité, certaines intercommunalités et communes ont décidé de mettre en place des Atlas de la Biodiversité Intercommunaux (ABI) ou Communaux (ABC). Inventaires, expositions photos, animations nature... sont autant d'animations qui fleurissent pour sensibiliser et améliorer la connaissance. Pontivy Communauté et la commune de Kervignac présenteront respectivement leurs ABI et ABC ainsi que les actions qui en découlent.

16/10/2025 à Pontivy

La place de l'arbre en ville

Les arbres urbains jouent un rôle important dans l'infiltration des eaux pluviales, le piégeage de certains polluants, la biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur... C'est aussi un élément important du paysage urbain qui participe à la restauration du lien entre les habitants et l'environnement. Mais l'arbre en ville, c'est aussi des aménagements et des contraintes à prendre en compte telles que la sécurité des personnes ou la production d'allergènes, d'où l'importance de savoir planter le bon arbre au bon endroit. Au cours de la journée, David Happe, expert arboricole, nous proposera comment appréhender la place de l'arbre en milieu urbain. La ville de Lanester présentera sa charte de l'arbre. L'après-midi sera consacrée à une sortie terrain pour évoquer l'aspect sanitaire des arbres.

04/11/2025 à Lanester (à la journée)

Une commune aux actions multiples

Sur la haute vallée du Scorff, à la limite du bassin versant du Blavet, la commune de Locmalo a mis en place de nombreuses actions en faveur de la qualité de l'eau et de la biodiversité : écopâturage, reméandrage de cours d'eau, remise en talweg, restauration du bocage, gestion intégrée des eaux pluviales...

La commune de Locmalo et Lorient Agglomération présenteront l'ensemble des travaux réalisés, notamment autour du ruisseau du Chapelain et d'un de ses affluents.

Une commune engagée pour l'eau

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Philibert met en place des actions en faveur d'une meilleure gestion de l'eau. Récemment, dans le cadre d'un appel à projet régional, la commune s'est portée volontaire pour être accompagnée dans un programme d'économie et de gestion de l'eau. Ainsi, elle a décidé de s'engager au travers de multiples actions : sensibilisation du public, végétalisation de la cours d'école, déconnexion des gouttières, formation des décideurs... qu'elle présentera lors de la journée.

04/02/2026 à Saint-Philibert (à la journée)

Quand les villes redonnent vie aux cours d'eau

Les cours d'eau ont été fréquemment busés et enterrés en ville pour laisser place au bitume, aux parkings et à la voiture. Aujourd'hui, certaines communes remettent les cours d'eau à ciel ouvert. Les bienfaits sont multiples : lutte contre les inondations, les sécheresses, les îlots de chaleurs, restauration de la continuité écologique... La commune de Locminé a choisi de rouvrir le cours d'eau du Signan, anciennement busé au niveau de la place du 11 novembre. Celui-ci a subi de nombreuses altérations consécutives à l'urbanisation et la création d'un plan d'eau en amont de la place. Ces deux sites ont bénéficié de travaux de renaturation. La commune de Locminé et Blavet terres & eaux présenteront les travaux récemment réalisés.

19/05/2026 à Locminé

16/12/2025 à Locmalo

OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DECEMBRE 2025	JANVIER 2026	FEVRIER 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026
lu ma me je ve sa di	lu mame je ve sa di	lu ma me je ve sa di	lu ma me je ve sa di	lu ma me je ve sa di	lu mame je ve sa di	lu ma me je ve sa di	lu mame je ve sa di
30 31 1 2 3 4 5	27 28 29 30 31 1 2	1 2 3 4 5 6 7	29 30 31 1 2 3 4	26 27 28 29 30 31 1	23 24 25 26 27 28 1	30 31 1 2 3 4 5	27 28 29 30 1 2 3
			5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12	4 5 6 7 8 9 10
13 14 15 <mark>16</mark> 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16	15 16 17 18 19 20 21	12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19	11 12 13 14 15 16 17
20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23	22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26	18 19 20 21 22 23 24
27 28 29 30 31 1 2	24 25 26 27 28 29 30	29 30 31 1 2 3 4	26 27 28 29 30 31 1	23 24 25 26 27 28 1	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30 1 2 3	25 26 27 28 29 30 31
					30 31 1 2 3 4 5		